

# L'Ukraine dans l'Union Européenne, c'est non.

À coups de milliards d'argent public, au mépris des intérêts français et européens, le gouvernement veut intégrer au forceps l'Ukraine à l'union européenne. Pourquoi ?

Depuis 2014, la France est opposée à juste titre à l'adhésion de l'Ukraine à l'Union Européenne. Cette adhésion porte en elle les germes d'un **dumping social, économique et agricole**, d'un atlantisme accru et d'une guerre généralisée. Applaudi par des médias et une partie de l'opposition va-t-en-guerre, le Président Macron, sans débat parlementaire, procède à un revirement diplomatique unilatéral complet, pour compenser un soutien militaire considéré comme insuffisant par certains. Ce signal politique irresponsable est contraire aux intérêts de la France et néfaste à l'Union Européenne. Dans le cadre de l'Union Européenne, l'aide à l'économie ukrainienne mobiliserait les fonds européens au détriment des autres États membres et de secteurs économiques entiers, et notamment l'élevage et l'agriculture.

L'adhésion de l'Ukraine à l'Union déstabiliserait la politique agricole commune, l'agriculture et l'agro-industrie françaises, notamment dans le secteur du blé et de l'élevage de poulets. Elle nuirait à la réindustrialisation de la France et fragiliserait le marché du travail par de nouvelles délocalisations, un afflux en sous-traitance d'une main-d'œuvre exploitée, une concurrence débridée par les prix au détriment de la qualité et du respect des normes sanitaires.

L'adhésion de l'Ukraine à l'Union pèserait de manière dangereuse sur les finances publiques européennes. Mécaniquement, dans le cadre de l'Union, l'aide à l'économie ukrainienne mobiliserait les fonds européens **au détriment des autres États membres**. Les finances publiques européennes seraient déstabilisées durablement, sans retour sur investissement pour les États membres à court et moyen termes. Aucun de nos secteurs économiques ne seraient en mesure de tenir le choc à court et moyen terme. Voulons-nous ainsi revivre en pire l'impact des précédents élargissements à l'Est de l'Europe ?

Le système politique ukrainien, tout comme son économie, demeure profondément marqué par la corruption et la concussion. Les pratiques prévaricatrices massives à tous les niveaux de la société ukrainienne sont loin des standards européens et internationaux. Nous sommes à des années-lumière des critères de Copenhague fixés en juin 1993 par le Conseil européen pour déterminer l'éligibilité d'un pays à entrer dans l'Union. Mécaniquement, le risque que ces pratiques génèrent une tendance mimétique avec les pays frontaliers, trop fragiles de ce point de vue, est inévitable. Ce serait là une illustration mortifère de la théorie des dominos. Voulons-nous que les efforts accomplis dans ces pays aient été vains ?

L'Ukraine est un pays de 41 millions d'habitants. Ce poids démographique supérieur à la Pologne changerait le centre de gravité politique de l'Union ainsi que les rapports de force internes à la Commission et au Parlement européen, renforçant le glissement à la fois néolibéral et autoritaire. L'adhésion de l'Ukraine à l'Union Européenne et le projet de Volodymyr Zelensky d'une intégration immédiate de son pays à l'OTAN ne va pas dans le sens d'une défense européenne indépendante. La dépendance militaire et économique de l'Ukraine aux États-Unis en fait un obligé de Washington, tout comme l'a été, durablement, l'Allemagne après la guerre et la Pologne après la chute de l'Union Soviétique.

L'Engagement propose d'établir un **accord d'association renforcé** et sur mesure avec l'Ukraine, pays déjà bénéficiaire, à l'instar de la Moldavie, de la Géorgie et de l'Arménie, des aides financières et de la coopération politique et technique qui relèvent de la politique européenne de voisinage (la PEV). On peut en faire, au cas où les nations européennes le souhaitent, après débat démocratique et une mesure d'impact, un instrument d'arrimage raisonnable de ces pays à l'économie européenne, et au bénéfice réciproque des parties, pour faire face aux agressions qu'ils subissent.

Ce plan nécessite l'émergence rapide d'une **défense européenne autonome**, dotée d'un pôle industriel souverain, en fédérant autour de la France les nations conscientes de l'impératif de ne pas s'en remettre aux États-Unis, pour assurer notre sécurité collective.

Où sont les priorités de la France ? A l'inverse d'une trajectoire centrée sur les aides extérieures sans retour, nous pensons que les priorités sont les investissements territoriaux dans la réindustrialisation, dans la transition écologique, dans l'éducation, la santé, la sécurité et la justice. La priorité de la France, ce sont les investissements dans la cohésion des territoires et la cohésion sociale. Nous disons : non à l'élargissement de l'Union Européenne sans traités préalables au profit des états membres ; oui au **cessez-le-feu et à la paix, respect du droit international**, oui à un accord d'association spécifique avec l'Ukraine au bénéfice de toutes les parties.

Proposée par des aventuriers et des va-t-en-guerre, l'adhésion de l'Ukraine à l'Union nous éloigne de cette perspective. Elle affaiblit la France, son modèle social et son économie. Elle nous précipite dans une crise économique et diplomatique incontrôlée, à l'heure où, au contraire, nous devons impérativement protéger notre agriculture et notre industrie.

**Nous appelons le gouvernement à éviter les impasses préjudiciables à nos intérêts. Il faut mettre fin à la course à l'élargissement et rééquilibrer l'Union Européenne autour de l'idée d'indépendance et de souveraineté des nations. Nous appelons le gouvernement à organiser un grand débat démocratique sur l'avenir de l'Union Européenne et un référendum sur l'adhésion de l'Ukraine.**

*Commission Union Européenne de l'Engagement, février 2024*

*Crédit photo Maksym Tymchyk sur Unsplash*